

LA LOI SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DU 31 JUILLET 2014

NOUVELLES RÈGLES ET OPPORTUNITÉS POUR LES ORGANISATIONS SANITAIRES SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES

QUELS CHANGEMENTS ? QUELS NOUVEAUX CADRES ? QUELS DÉFIS À RELEVER ?

Cette formation a pour but de mieux comprendre les enjeux de la loi sur l'économie sociale et solidaire (ESS) et de maîtriser ses dispositions particulières concernant le secteur social, médico-social et sanitaire où œuvrent des fondations, associations RUP, associations, mutuelles...

Elle est destinée aux cadres dirigeants bénévoles ou salariés des organismes concernés et adhérents à la FEHAP, afin de leur permettre d'intégrer les nouvelles règles et opportunités issues de la loi du 31 Juillet 2014 et de comprendre leurs enjeux stratégiques.

OBJECTIFS

- Connaître les orientations générales de la loi sur l'ESS
- Analyser les règles intéressant plus particulièrement les fondations et associations RUP et associations déclarées sur les activités sanitaires, sociales et médico-sociales
- Comprendre les enjeux stratégiques liés à la mise en oeuvre de la loi

CONTENU

Les dispositions et orientations générales

Le contexte politique et technique de la loi ESS,
La définition de l'ESS et de ses contours,
La place des fondations, associations RUP et associations, mutuelles, d'une part, et des fonds de dotation d'autre part,
La charte des organismes de l'ESS et les enjeux stratégiques de la loi du point de vue de l'identité du secteur.

Les dispositions et opportunités particulières de la loi ESS

Les dispositions sur les fusions, scissions, apport partiels d'actifs des fondations et associations,
La transformation des fonds de dotation,
Les dons et les legs.

Les enjeux pour les autorisations et les nouvelles règles de l'ESS

Le rescrit administratif en matière de cession d'autorisation ou d'agrément ou de conventionnement,
La reprise et la continuation judiciaires des entités de l'ESS.

Les financements des activités après la loi ESS

Le statut d'entreprise solidaire d'utilité sociale et ses enjeux,
La transparence financière et ses enjeux,
Les financements de la Banque Publique d'Investissement (BPI).



10 & 11 février 2015



Paris

€ 632 €
par personne

2 jours

01 53 98 95 03
formation@fehapp.fr

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

PUBLICS

- Présidents et administrateurs
- Cadres dirigeants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- exposés et apports théoriques et méthodologiques
- études de cas
- échanges et mutualisation

INTERVENANTS

- Un représentant du cabinet de M^{me} Carole Delga
- David Causse
- Maître Maxence Cormier
- Maître Juliette Lévy
- Christian Alibay
- Alice Casagrande
- Un représentant de la Banque Publique d'Investissement (BPI)

